

Crédit

Les banques militent pour le taux variable

● Le contexte monétaire s'y prêtant, certaines banques (re)commencent à promouvoir les crédits à taux variable sur leurs supports publicitaires, notamment sur les écrans de leurs guichets automatiques bancaires. Pour le gendarme des banques, l'option à taux variable n'est pas problématique en soi, mais nécessite une vigilance renforcée pour éviter les dérapages et contenir le risque de taux pour les banques.



Fixe ou variable, quel type de taux choisir pour son crédit bancaire ? Depuis quelques années, la question ne se posait plus, la majorité des emprunteurs préférant les taux fixes d'une part, et les banques privilégiant ces derniers, d'autre part. Un état de fait qui semble en train de changer tout récemment, notamment suite aux abaissements successifs opérés par la Banque centrale sur le taux directeur. Mais cette fois-ci, l'impulsion est donnée par les banques. En effet, certaines banques (celles à capitaux étrangers en tête), ont (re)commencé à promouvoir les crédits à taux variable sur leurs supports publicitaires, notamment sur les écrans de leurs guichets automatiques bancaires. Il faut dire que, pour les banques, en tout cas, c'est le moment idéal pour privilégier, et mettre en avant, dans leurs tactiques promotionnelles, les crédits à taux

variable plus que ceux à taux fixe. Le taux directeur est à son plus bas historique, alors que le risque de contrepartie est, pour les banques, à des niveaux très élevés, reflété par l'augmentation régulière des créances en souffrance. Sur la question, le gendarme des banques est plu-

Le taux directeur est à son plus bas niveau historique.

tôt partagé. «Les banques vendent aujourd'hui un peu cette option à leur clientèle, en leur faisant remarquer qu'ils peuvent bénéficier de cette période de baisse de taux dans laquelle nous sommes actuellement», estimait, d'une part, Abdellatif Jouahri, wali de Bank Al-Maghrib, lors de son dernier conseil trimestriel.

Cas par cas

Là, le Banquier central du royaume fait allusion à de possibles nouvelles baisses du taux directeur, dans un contexte où l'encours des crédits bancaires peine gravement à redémarrer. En revanche, pour ce qui est de conseiller un particulier de prendre un crédit immobilier à long terme, assorti d'un taux variable, Jouahri ne s'y hasarderait pas, concédant qu'*«il est préférable de prendre un taux fixe plutôt qu'un taux variable»*. Bref, le consommateur se doit d'être particulièrement vigilant face aux offres promotionnelles qui risquent de proliférer autour des taux variables. Ces dernières pourraient en effet être bénéfiques si la durée de l'emprunt ne dépasse pas l'ordre du moyen terme. Mais pour les financements à long terme, il est préférable de profiter de ce «creux historique» pour fixer les intérêts jusqu'à leur terme. Mais cette seconde option peut, en revanche, poser un problème de risque de taux aux banques, qui s'engageront, pour des dizaines d'années, sur des taux qui deviendront, à terme, bien inférieurs aux conditions de marché. Et surtout, il faut que le consommateur soit honnêtement et exhaustivement informé. Puis, enfin, comme ne manque pas de le souligner le wali de BAM, un effort d'éducation et de pédagogie est loin d'être un luxe. En somme, il convient de rester vigilant. ●

PAR OTHMANE ZAKARIA
o.zakaria@leseco.ma

Q/R



Abdellatif Jouahri
wali de Bank Al-Maghrib

Les ÉCO : Certaines banques mettent en avant le taux variable dans leurs supports promotionnels. Qu'en pensez-vous ?

Abdellatif Jouahri : Les contrats entre banques et clients sont en effet, dans plus de 80% des cas, à taux fixes. Lorsque l'on baisse le taux directeur, et que les banques baissent les taux qu'elles appliquent, cela ne profite pas à ceux qui ont des contrats à taux fixe. C'est pour cela que maintenant, avec les habitudes que prennent les clients, en sachant qu'il y a des changements opérés sur les taux, ceux-ci pourront peut-être aller vers un taux variable et, entre concurrents, les banques vendent un peu cette option à leur clientèle aujourd'hui, en leur faisant remarquer qu'ils peuvent bénéficier de cette période de baisse de taux dans laquelle nous sommes actuellement. Mais il faut rappeler que nous prévoyons la possibilité de changer cette option au moins une fois au cours de la durée du crédit, et de dans les deux sens, du taux variable au taux fixe et vice-versa. Dans d'autres pays, c'est le contraire, le taux variable étant l'option dominante.

Que conseillez-vous à un client qui prend un crédit immobilier sur 25 ans ?

Sur 25 ans, il est préférable de prendre un taux fixe plutôt qu'un taux variable. De l'autre côté, effectivement, quant on voit des banques faire une promotion sur les taux, nous alertons les banques en leur indiquant qu'il y a un risque de taux. S'engager sur 20 ans ou plus sur des taux fixes à ces niveaux-là, risque de poser un problème en ce qui concerne les ressources des banques. Il faut donc rester vigilant. ●

●●●
Le consommateur se doit être particulièrement vigilant face aux offres promotionnelles qui vantent «les avantages» du taux variable.